

**1 milliard d'€**

**de rémunération supplémentaire par rapport à 2019**

**220 millions d'€  
de revalorisations**

- Honoraires de dispensation
- Gardes et astreintes
- TROD angine et cystite
- Vaccination
- Actes et entretiens d'accompagnement
- ROSP
- Aide financière aux pharmacies fragiles

**836 millions d'€  
de croissance naturelle  
garantie**

- Rendez-vous pris en 2026 pour vérifier les hypothèses de croissance
- Si nécessaire, compensation par de nouvelles revalorisations d'honoraires



**Biosimilaires et hybrides**

**Engagements du Gouvernement\***

- Accorder l'égalité de marge en faveur des médicaments biosimilaires et hybrides
- Cadrer les remises dans le PLFSS 2025, soit 200 à 300 millions d'euros supplémentaires pour le réseau

\* Hors avenant économique

Lettre du ministre de la Santé François Valletoux du 6 juin 2024